

Mathieu Caesar

**Les structures de la recherche en Suisse
(associations, centres, universités)**

Reti Medievali Rivista, 13, 2 (2012)

<<http://rivista.retimedievali.it>>



Firenze University Press

Les structures de la recherche en Suisse (associations, centres, universités)*

par Mathieu Caesar

Avant-propos

En dépit de sa taille réduite et du nombre relativement peu élevé de ses hautes écoles universitaires, la Suisse offre un panorama assez complexe des activités de recherche et d'enseignement en histoire médiévale. Brosser un tableau de ces institutions, centres de recherches et sociétés est donc une tâche assez délicate et ce, essentiellement, en raison de deux facteurs : les clivages linguistiques et les particularismes cantonaux. D'ailleurs, l'organisation des universités suisses et la gestion de la recherche scientifique reflètent la structure politique de la Confédération, avec une imbrication de compétences cantonales, fédérales ainsi que d'organes de coordination de ces divers niveaux.

Il est aussi important de souligner que, aussi tant en raison de la taille réduite du pays que des affinités culturelles et linguistiques, les chercheurs des différentes régions linguistiques s'orientent volontiers vers les pays voisins et que les collaborations avec les institutions et les centres de recherches en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie sont importantes, au point qu'il arrive souvent que la collaboration et la recherche puissent être plus développées entre France et Suisse romande (ou entre Allemagne/Autriche et Suisse allemande) qu'entre les institutions suisses elles-mêmes.

Une dernière remarque. La Suisse étant un pays plurilingue, certaines associations et publications scientifiques ayant une portée nationale possèdent un nom dans chacune des langues nationales, ou du moins pour les trois principales. Dans les limites du possible, et suivant l'importance de la revue ou de l'institution, nous avons cru bon donner les différentes variantes linguistiques.

* L'auteur souhaite remercier les deux référents anonymes de *Reti medievali* qui, par leurs suggestions, ont contribué à améliorer cette présentation.

La présentation s'articule en deux grandes parties :

1. *Le monde académique*
 - 1.a *Universités et centres de recherche*
 - 1.b *Le Fonds national suisse (FNS)*
 - 1.c *La Société suisse d'histoire (SSH) et ses initiatives*

2. *La recherche en dehors des universités*
 - 2.a *Les Sociétés savantes*
 - 2.b *Archives et bibliothèques*

Il faut souligner que la division entre “monde académique” et “recherche en dehors des universités” a été introduite dans le but de présenter la complexité du système suisse de manière claire et efficace. Cependant, dans la réalité, le monde académique et la recherche extra-universitaire demeurent en Suisse étroitement liés. Ainsi, Archives, Bibliothèques et Société savantes (point 2) offrent un soutien important (souvent aussi d'un point de vue financier) aux projets des chercheurs universitaires. De manière analogue, l'écriture de l'histoire locale (dont les nombreuses et récentes histoires cantonales témoignent amplement) est faite aussi bien par les érudits locaux que par les chercheurs travaillant dans les universités suisses et non.

1. *Le monde académique*

1.a *Universités et centres de recherche*

Le système des hautes écoles universitaires suisses distingue deux types d'institutions : les universités – au nombre de dix (Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Zurich, Saint-Gall et l'Università della Svizzera italiana à Lugano) – et les Écoles polytechniques fédérales (Lausanne et Zurich). Les Universités suisses sont, à l'exception de Saint-Gall, Lucerne et Lugano, des universités généralistes avec une offre variée de facultés et de disciplines. Les deux écoles polytechniques fédérales, quant à elles, sont essentiellement chargées de la recherche et de l'enseignement dans des domaines tels que les mathématiques, les sciences naturelles, l'ingénierie, l'architecture et l'informatique. Cela étant, ces deux institutions ne négligent pas – parfois depuis leur fondation – les recherches en sciences humaines et portent, ainsi, un intérêt croissant aux recherches en histoire médiévale.

La coordination des programmes d'études ainsi que des politiques universitaires se fait, au niveau national, par le biais de deux organismes: La *Conférence des Recteurs des Universités Suisses* (CRUS <http://www.crus.ch/>) et la *Conférence universitaire suisse* (CUS <http://www.cus.ch>). Les universités de la Suisse romande (Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel) ainsi que quelques instituts universitaires sont aussi dotés d'un instrument de coordination propre ayant pour but de stimuler la collaboration entre elles : la *Conférence universitaire de Suisse occidentale* (CUSO, <http://www.cuso.ch/>).

L'enseignement et la recherche en histoire médiévale et dans les autres disciplines "médiévales" se font essentiellement dans le cadre des *Facultés des Lettres* qui comprennent généralement les disciplines historiques, les langues (vivantes et non) ainsi que la philosophie et les sciences du langage. Dans les universités de langue allemande ces facultés prennent le nom de *Philosophisch-Historische Fakultät* (Berne, Bâle) ou, plus simplement *Philosophische Fakultät* (Zurich). L'histoire médiévale est généralement intégrée à des Départements d'histoire (en allemand *Historisches Seminar* ou *Historisches Institut*) et elle est présente dans huit universités :

Bâle (<http://histsem.unibas.ch/bereiche/mittelalter-und-renaissance/>),
 Berne (http://www.hist.unibe.ch/content/institut/abteilungen/ma/index_ger.html),
 Fribourg (<http://lettres.unifr.ch/fr/hist/histoire/histoire-medievale.html>),
 Genève (<http://www.unige.ch/lettres/istge/hma/index.html>),
 Lausanne (<http://www.unil.ch/hist>),
 Lucerne (http://www.unilu.ch/deu/historisches_seminar_15948.html)
 Neuchâtel (<http://www2.unine.ch/histoire>),
 Zurich (<http://www.hist.uzh.ch/lehre/mittelalter.html>)

Depuis environ une quinzaine d'années, plusieurs universités se sont pourvues d'un centre de recherche pluridisciplinaire rassemblant l'ensemble des chercheurs travaillant sur la période médiévale. On trouve donc un *Berner Mittelalter Zentrum* à Bern (<http://www.bmz.unibe.ch/>), un *Institut d'études médiévales* à Fribourg (<http://www.mediaevum.unifr.ch/f/index.htm>), un *Centre d'études médiévales* à Genève (<http://www.unige.ch/cem/accueil.html>), un *Centre d'études médiévales et post-médiévales* à Lausanne (<http://www.unil.ch/cem/page58965.html>) et un *Kompetenzzentrum Zürcher Mediävistik* à Zurich (<http://www.mediaevistik.uzh.ch/>). Ces centres ne constituent pas des véritables centres de recherche autonomes (ils sont d'ailleurs dotés de ressources financières plutôt faibles), mais ils se veulent plutôt comme des instituts fédérant les chercheurs médiévistes déjà présents dans les universités et favorisant les échanges et les recherches interdisciplinaires. Les disciplines littéraires (philologie et histoire littéraire) y occupent une place prépondérante.

Il y a aussi quelques centres qui ne sont pas spécifiquement consacrés à l'histoire médiévale mais au sein desquels historiens médiévistes trouvent leur place. Citons la Maison de l'histoire de l'Université de Genève, fédérant les historiens présents dans les différentes Facultés (<http://www.unige.ch/rectorat/maison-histoire/index.html>) ou le Laboratorio di storia delle Alpi lié à l'Università della Svizzera italiana (<http://www.arc.usi.ch/labisalp>).

Parmi les instituts universitaires ayant spécialement développé collections et sites consacrés au Moyen Âge, on peut signaler la collection "Scrinium friburgense" et la section consacrée à la Suisse dans le portail français Méneestrel (<http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique466>) (par les médiévistes de l'Université de Fribourg). Les chercheurs médiévistes de la Section d'histoire de l'Université de Lausanne publient (depuis 1989) la collection des "Cahiers lausannois d'histoire médiévale" (<http://www.unil.ch/hist/page26703.html>, plus de 50 titres publiés à ce jour). Enfin, les médiévistes zurichois ont mis au

point un didacticiel spécialement dédié aux sciences auxiliaires de l'histoire : *Ad fontes* (<http://www.adfontes.uzh.ch/1000.php>).

Signalons pour terminer que les deux écoles polytechniques proposent aussi des enseignements en lien avec les sciences humaines. L'*École polytechnique fédérale de Zurich (Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, abrégé ETHZ)* possède, depuis sa fondation au milieu du XIX siècle, des chaires dans des disciplines des sciences humaines, confiées à des spécialistes reconnus. Ainsi, l'historien et médiéviste de formation Jean-François Bergier a été titulaire de 1969 à 1999 de la prestigieuse chaire d'histoire.

Depuis quelques années, ces écoles ont également créé des centres de recherches pluridisciplinaires. L'*École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)* est ainsi dotée d'un *College of humanities* (<http://cdh.epfl.ch/>) alors que l'*École polytechnique fédérale de Zurich* quant à elle, propose un Master en Histoire et philosophie des savoirs (http://www.ethz.ch/prospectives/programmes/gpw/master/index_EN). Si ces centres intègrent l'histoire dans leur programme, force est de constater que l'offre des enseignements relatifs à la période médiévale est, à l'heure actuelle, absente.

Le premier échelon de la recherche est constitué par le mémoire de maîtrise (appelé mémoire de Master). Ce travail, mené par des étudiants terminant leur cursus universitaire, peut parfois donner lieu à des recherches de qualités aboutissant à la publication : c'est le cas, par exemple, de nombre des travaux publiés par les "Cahiers lausannois d'histoire médiévale". Après avoir obtenu le Master, l'étudiant peut s'inscrire au Doctorat. Dresser un tableau détaillé de ses caractéristiques n'est pas aisé : aussi bien la durée de la thèse, que son ampleur et les modalités d'engagement variant parfois considérablement d'une université à l'autre.

L'accès au doctorat en sciences humaines demeure en Suisse assez libre et n'est en général pas soumis à l'obtention d'un poste de travail au sein de la Faculté. L'approbation d'un projet de recherche dirigé par un professeur enseignant dans une université suisse et l'immatriculation en tant qu'étudiant-doctorant sont les seules conditions minimales dans presque toutes les universités. Il faut cependant remarquer que la majorité des doctorants accomplissent leur recherche dans le cadre d'un mandat d'assistant financé soit par l'Université soit par le Fond national suisse pour la recherche scientifique (cf. *infra* point 1.b). En règle générale, les postes d'assistant financés directement par les universités comportent souvent des tâches d'enseignement, parfois importantes, alors que les assistants FNS n'ont généralement pas d'obligations à ce sujet.

La durée du doctorat, du moins d'un point de vue réglementaire, varie généralement de trois à six ans et dépend surtout du type d'engagement. Au-delà des différences, l'organisation des études doctorales est actuellement objet de débats au sein de la communauté des historiens (voir http://www.sgg-ssh.ch/material/intern/Bulletin_Promotionsstudium_web.pdf) et aussi bien la durée que le type de recherche à exiger (les deux problèmes étant intimement liés) ne font pas l'unanimité au sein de la communauté historienne.

En simplifiant un peu, il est possible de discerner deux courants : l'un favorable au maintien d'un doctorat "de poids", d'une durée de 5-6 ans, menant à la rédaction d'une thèse assez consistante. Un autre courant est en revanche plus favorable à la mise en place d'un doctorat plus court (3 ans au maximum) basé sur le double modèle anglo-saxon et des sciences dures.

De manière analogue, l'encadrement des doctorants et leurs recherches sont à l'heure actuelle en voie de redéfinition. Une fois de plus, la situation varie beaucoup d'une institution à l'autre. On peut cependant observer une tendance à une scolarisation et un encadrement accrus des doctorats par la mise en place d'écoles doctorales et de séminaires, sur le modèle des sciences dures. Ainsi, depuis 2003 le *Kompetenzzentrum Mediävistik* de l'Université de Zurich organise un *Sommerkurs* (http://www.mediaevistik.uzh.ch/aktivitaeten_sommerkurse.php) pluridisciplinaire englobant les différents domaines des études médiévales.

À son tour, l'Institut d'études médiévales de Fribourg est pourvu d'une formation doctorale structurée (<http://www.mediaevum.unifr.ch/f/formation-doctorale.htm>) et propose, depuis 2002, un cours de formation doctorale interdisciplinaire organisé tous les deux ans.

Afin de rationaliser les efforts, les Centres d'Études médiévales de Suisse et la CUSO travaillent depuis quelques années à la création d'une plate-forme pour l'encadrement des doctorants médiévistes au niveau suisse, ce qui devrait déboucher sur une formation doctorale en études médiévales commune à toute la Suisse en 2013.

Dans les universités germanophones (dans lesquelles il faut inclure Fribourg, bilingue), la deuxième étape de la recherche est constituée, sur le modèle allemand, par l'*habilitation*. Il s'agit d'une deuxième recherche de poids, menant à la publication d'une deuxième monographie. Le titre, qui dans certaines universités peut être obtenu aussi en présentant plusieurs publications "mineures" (*kumulative Habilitation*), comporte l'attribution d'une *venia legendi* par la faculté en question et est une condition formelle afin de postuler aux postes professoraux.

Si dans les universités romandes l'*habilitation* n'existe pas, une deuxième recherche importante ainsi que la publication d'une monographie conséquente constituent normalement une condition indispensable pour postuler à un poste de niveau professoral.

Il faut toutefois remarquer que l'*habilitation*, en tant que titre formel, est en perte de vitesse et que, lors de concours, les universités suisses alémaniques acceptent que l'*habilitation* puisse être remplacée par des "qualifications équivalentes" par les chercheurs provenant des systèmes universitaires qui ne connaissent pas ce titre. Malgré les débats à propos d'une éventuelle abolition et la diffusion de postes de professeurs assistants ou de professeurs boursiers financés par le Fonds national suisse (voir point 1. b) dans toutes les universités, le système fondé sur l'*habilitation* reste quand-même fondamental en Suisse alémanique.

La structure du corps académique des universités suisses et les typologies de postes présentent un certain degré de complexité, sans oublier que le même

titre peut parfois revêtir, d'une université à l'autre, des différences consistantes. Le système actuel comporte, de manière un peu schématique, une division entre les professeurs ordinaires et le groupe – fort hétérogène – du “corps intermédiaire” (en allemand *akademischer Mittelbau*). Il serait pourtant faux d'opposer de manière trop nette ces deux groupes. En effet, le corps intermédiaire se compose aussi bien de doctorants que de jeunes chercheurs postdoc ainsi que d'enseignants exerçant, dans la pratique, des charges assez proches de celles des professeurs. La différence existe toute de même d'un point de vue juridique, et malgré des pratiques démocratiques de gouvernement qui donnent un poids non négligeable au corps intermédiaire, le collège des professeurs ordinaires garde le pouvoir sur les décisions les plus importantes (comme, par exemple, les nominations). D'un point de vue quantitatif, dans les Facultés des Lettres le corps intermédiaire constitue la majorité des enseignants. Bien qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de statistiques précises sur les poids des différents groupes au sein des universités suisses, on peut estimer qu'environ 2/3 des enseignements sont dispensés par des membres du corps intermédiaire.

Après le doctorat (voir *supra*), le jeune chercheur peut être engagé en tant que assistant postdoc (1 à 3 ans) ou comme maître-assistant (1 à 6 ans). Les taux d'engagement, comme la charge d'enseignement varient, parfois de manière assez considérable, d'une université à l'autre. Des postes de “chargé de cours” ou de “chargé d'enseignement” existent aussi. Il s'agit de postes assez flexibles du point de vue des charges, mais qui ne sont le plus souvent pas à plein temps. Ces postes peuvent aussi bien être confiés à des jeunes docteurs (souvent comme suppléance), qu'à des enseignants plus expérimentés. Il est possible que la “charge” (de cours et d'enseignement) soit donnée à des personnes “externes” à l'université, exerçant ailleurs la plupart de leur activité : par exemple un archiviste, un enseignant de lycée ou l'archéologue cantonal (il faut toutefois remarquer que cette pratique devient de moins en moins courante). La “charge” est aussi souvent confiée à des personnes enseignant dans d'autres universités suisses ou étrangères. Les chercheurs engagés dans le cadre de projet du Fonds national suisse (voir *infra* point 1.b) reçoivent normalement l'appellation de “collaborateur scientifique” (*Wissenschaftlicher Mitarbeiter*).

En plus de ces subdivisions, les universités suisses alémaniques adoptent aussi un système, largement inspiré des pratiques allemandes, où le professeur ordinaire détient une véritable chaire (*Lehrstuhl*) à laquelle sont rattachés plusieurs doctorants et chercheurs avancés. Le docteur ayant reçu l'*habilitation* (cf. *supra*) est normalement dénommé *Privatdozent*.

Il faut remarquer, pour conclure, que le système est en train d'évoluer avec la mise en place de nouveaux postes, notamment les professeurs assistants, conçus sur un modèle de *tenure track*. Le processus n'étant qu'à ses débuts (et encore largement débattu), il est difficile d'en donner une vision claire. Le problème dépasse d'ailleurs les Facultés des Lettres et concerne plus globalement l'ensemble du système académique suisse.

1.b *Le Fonds national suisse (FNS)*

Si le gros de la recherche en histoire médiévale se fait dans le cadre des universités, par le biais de postes financés directement par ces institutions, il existe en Suisse une deuxième voie importante de financement : le Fonds national suisse de la recherche scientifique, couramment appelé en français Fonds national suisse (FNS) et en allemand *Schweizerische Nationalfonds* (SNF) : <http://www.snf.ch/F/>. Le Fonds national offre une large palette de financements, de la bourse individuelle pour les jeunes chercheurs désirant partir à l'étranger au soutien de projets de taille comprenant plusieurs équipes de recherche. Il faut préciser que le FNS, en dépit de son soutien financier important, n'influence presque pas les choix des domaines de recherche, choix qui reste du ressort des chercheurs universitaires soumettant des projets.

Au niveau doctoral, et pour les premières années post-doctorales, le FNS offre avant tout des bourses (1 à 3 ans) ayant pour but de favoriser la mobilité des chercheurs de nationalité suisse à l'étranger : bourses dites de "chercheurs débutants" et de "chercheurs avancés" (<http://www.snf.ch/F/ENCOURAGEMENT/PERSONNES/Pages/default.aspx>). Par la suite, différentes bourses sont offertes (y compris à des chercheurs étrangers ayant des liens avec les institutions universitaires suisses), dans le but de permettre au requérant la constitution d'un dossier scientifique permettant de postuler à des postes professoraux.

La crise et la diminution des fonds mis à disposition par les universités font désormais des bourses octroyées par le Fonds national suisse une ressource importante, et l'obtention d'une bourse de mobilité pour doctorant et jeune post-doctorant (avec expérience à l'étranger) est de plus en plus considérée comme une étape nécessaire dans la carrière universitaire suisse.

Le FNS finance également des projets de recherche, dont l'ampleur peut varier, et permettant à un professeur actif dans une université suisse l'engagement d'une ou plusieurs personnes travaillant à son projet (<http://www.snf.ch/F/encouragement/projets/Pages/default.aspx>.) Le choix du thème est libre et ne dépend pas de thèmes choisis par le FNS.

Depuis 2002, le FNS soutient aussi la mise en place de Pôles de recherche nationaux (PRN) qui visent à encourager la réalisation de projets de recherche traitant de thèmes ayant un certain rapport avec l'actualité. Il s'agit de projets de grande ampleur impliquant plusieurs professeurs et des collaborations internationales (de manière assez semblable aux *Sonderforschungsbereiche* allemands, voir *Le structure della ricerca in Germania*, www.repertorio.retimedievali.it).

À présent le seul PRN concernant les études médiévales est constitué par le projet *Mediality - Médias en mutation - Perspectives historiques* en cours à l'Université de Zurich depuis 2005 (www.mediality.ch/) et qui analyse les formes de communication médiévale dans une perspective interdisciplinaire.

Le FNS a été le principal (voire l'unique) soutien financier de trois projets d'envergure nationale qui concernent directement l'époque médiévale et qui sont

aujourd'hui achevés. Il faut avant tout citer l'"Helvetia Sacra" (<http://www.helvetiasacra.ch/>). Cette longue entreprise (1964-2007) avait pour but de recenser toutes les institutions ecclésiastiques de Suisse, du diocèse à la simple abbaye, et d'en décrire les caractéristiques ainsi que d'en retracer brièvement l'histoire (du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine). "Helvetia Sacra" constitue sans doute une des plus belles réussites de la recherche collective en Suisse et elle a abouti à la publication (depuis 1972) de 27 volumes (plus un volume d'index). Le soutien du FNS a aussi permis de publier le *Catalogue des manuscrits datés de Suisse en écriture latine du début du Moyen Âge jusqu'en 1550* (*Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz in lateinischer Schrift vom Anfang des Mittelalters bis 1550*) ainsi que le recueil des inscriptions médiévales suisses (*Corpus Inscriptionum Medii Aevi Helvetiae. Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz*).

Le financement par le biais de fondations privées existe, mais l'offre est relativement peu développée et les fondations financent des projets pour de courte durée (généralement 1 an) ou bien se limitent à offrir un appui plus ou moins consistant. L'offre étant assez disparate, il convient de se référer aux différentes pages que la plupart des sites des Universités suisses offrent (voir, à titre d'exemple, celles de l'Université de Genève <http://www.unige.ch/collaborateurs/recherche/financement.html>, et de l'Université de Zurich http://www.researchers.uzh.ch/index_en.html). Il peut aussi être utile de signaler que le site officiel de la Confédération dispose d'un moteur de recherche indexant les fondations enregistrées en Suisse (<http://www.edi.admin.ch/esv/00475/00698/index.html?lang=fr>).

1.c La Société suisse d'histoire (SSH) et les autres sociétés d'histoire de dimension nationale

Fondée en 1841 sous le nom de *Société générale suisse d'histoire* (SGSH), elle devient en 2001 la *Société suisse d'histoire* (SSH, en allemand *Schweizerischen Gesellschaft für Geschichte* (SGG) : <http://www.sgg-ssh.ch/>). La SSH constitue l'association faitière réunissant toutes les associations d'histoire suisses. Comme telle, la Société suisse d'histoire n'a, bien évidemment, pas une vocation spécifiquement médiévale, puisqu'elle rassemble surtout des historiens professionnels travaillant dans la recherche scientifique et généralement issus du monde universitaire. La SSH publie depuis 1951 une revue trimestrielle, la « Revue suisse d'histoire » (« Schweizerische Zeitschrift für Geschichte » ou « Rivista storica svizzera ») qui a porté plusieurs noms successifs: la « Revue d'histoire suisse » (« Zeitschrift für schweizerische Geschichte » ou « Rivista storica svizzera », de 1921 à 1950) et l'« Indicateur de l'histoire suisse » (« Anzeiger für schweizerische Geschichte », de 1873 à 1920), l'« Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses » (« Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde », de 1855 à 1868) ainsi que le « Jahrbuch für schweizerische Geschichte » (1876-1920). Depuis 2012, la « Revue suisse d'histoire » est publiée selon la modalité du *peer review* (accessible en ligne, cf. *infra* point 2.a).

Depuis les années '70, la SSH est à l'origine de diverses sections indépendantes étudiant des domaines particuliers. Certaines d'entre-elles ont eu une durée limitée et ont été liées à un projet déterminé de publication. Financé par le FNS, depuis 1973 le projet de l' "Helvetia Sacra" (cf. *supra*) a été associé à la *Société générale suisse d'histoire (SGSH)* et de 1982 à 2007, il a constitué une section de la *SGSH*.

En 1988, en collaboration avec l'*Académie suisse des sciences humaines*, la *SGSH* a créé la fondation du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, qui devait amener à un dictionnaire remplaçant l'ancien *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 7 t. et 1 t. de supplément, Neuchâtel 1921-1934. Publié dans les trois principales langues nationales (allemand, français et italien) avec une édition abrégée en romanche, le *DHS* comporte aussi bien une version électronique librement consultable via le Web (www.hls-dhs-dss.ch/), qu'une version papier en cours d'achèvement (à l'heure actuelle dix des treize volumes prévus ont paru et l'achèvement est prévu pour 2014).

Parmi les autres Sociétés reliées à la SSH on peut encore citer la *Société suisse d'histoire économique et sociale (SSHES)*, en allemand *Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte* (abrégé *SGWSG*; <http://histecosoc.ch/>). Comme son nom l'indique, elle a pour but de promouvoir les nouvelles orientations, tant dans la recherche que dans l'enseignement, dans le domaine de l'histoire économique et sociale. Bien qu'elle n'exclue pas le Moyen Âge de ses travaux, la *SSHES* est assez largement orientée vers l'étude de l'époque moderne et, surtout, des XIX et XX siècles : elle suit, de ce point de vue l'évolution de l'enseignement de l'histoire économique au sein des différentes universités. Si, en effet, le Moyen Âge occupait une place importante (surtout dans les années '60 et '70) au sein de l'enseignement et de la recherche pratiqués dans des Département d'histoire économique (ou des chaires généralement intégrées aux Facultés de Sciences économiques et sociale ou *Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät*), aujourd'hui c'est l'époque contemporaine qui absorbe l'essentiel des travaux dans ce domaine. Ce qui ne signifie pas que l'histoire économique soit absente des préoccupations des médiévistes travaillant dans les Facultés des Lettres, mais il faut constater qu'elle y occupe une place relativement réduite.

L'Association d'histoire ecclésiastique suisse (<http://www.unifr.ch/szrkg/fr/vskg>), de tradition catholique et ayant son siège à l'université de Fribourg, a joué un rôle important dans la recherche médiévale, en raison du poids traditionnel de l'érudition ecclésiastique dans l'étude du Moyen Âge. Elle publie, depuis 1907, la « Revue d'histoire ecclésiastique suisse » (« *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte* » ; accessible en ligne par <http://retro.seals.ch>). En 2004, la revue a changé de nom, devenant la « Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle » et s'oriente actuellement surtout vers les périodes contemporaines. Néanmoins elle entend conserver un équilibre entre les différentes périodes historiques et rester ouverte aux travaux des médiévistes.

La SSH comporte aussi plusieurs commissions et groupes de travail qui concernent plus ou moins directement l'époque médiévale. Il faut citer en pre-

mier lieu la commission dite des Monumenta Germaniae Historica (<http://www.sgg-ssh.ch/fr/kommissionen/index.php#03>). La commission des MGH a pour but premier d'encourager la relève en histoire médiévale et la collaboration internationale. Elle propose au Fonds national suisse (et à la direction des MGH à Munich), tous les trois ans, un(e) candidat(e) à une bourse de recherches d'une durée de trois ans, financée par le Fonds national. Elle a aussi pour tâche de sélectionner des sources suisses susceptibles d'être étudiées par les boursiers des MGH. La commission se compose de tous les professeurs ordinaires d'histoire médiévale des universités suisses, ainsi que de représentants des archives suisses.

Signalons, pour conclure, que le développement de nouveaux médias a entraîné l'apparition d'un certain nombre d'initiatives concernant, de près ou de loin, aussi les historiens médiévistes. Il convient, par exemple, de signaler Infloclo.ch, « le portail professionnel des sciences historiques en Suisse » (<http://www.infoclo.ch/>). Créé par la *Société suisse d'histoire* (SSH) et l'*Académie suisse des sciences humaines et sociales* (ASSH), Infloclo.ch se donne pour but de coordonner les activités des historiens professionnels en Suisse ainsi que de recenser les ressources disponibles sur le net (voir aussi, à ce sujet, *infra* point 2. b) la notice consacrée aux Archives et bibliothèques).

2. La recherche en dehors des universités

2.a Les Sociétés savantes

À côté des Universités, il existe au niveau cantonal de nombreuses Sociétés savantes (ou Instituts) promouvant de diverses façons la recherche historique. Nombreuses sont celles qui, tout en ayant été fondées au cours du XIX^e siècle, souvent dans des buts patriotiques et selon l'idée d'une histoire ciment de la conscience nationale et/ou cantonale, sont encore actives de nos jours. Constitué en tant que sociétés ouvertes au public, elles rassemblent à la fois des amateurs, des historiens enseignant dans les lycées et des spécialistes issus du monde académique.

De manière générale, et dès le début, un certain nombre d'entre elles sont à la fois des sociétés d'histoire et des sociétés archéologiques, et d'ailleurs elles ne se cantonnent pas à la seule période médiévale. Leur vitalité varie beaucoup d'un canton à l'autre. En simplifiant un peu, outre l'organisation de conférences tout au long de l'année, la promotion d'excursions (souvent dans le but de présenter les découvertes archéologiques récentes ou les travaux d'entretien du patrimoine monumental), ces sociétés produisent normalement un bulletin publiant des articles scientifiques, et parfois des collections qui, au XIX^e siècle surtout, ont publié de nombreux documents et chartes de la période médiévale et qui restent encore aujourd'hui irremplaçables. La place qu'y tient l'histoire médiévale varie d'un Canton à l'autre, mais il faut remarquer que la publication de sources médiévales a perdu, à peu près partout, l'importance qu'elle avait au XIX^e siècle.

Dans l'impossibilité de présenter ici toutes ces sociétés ainsi que leurs activités, nous renvoyons à la liste établie par la Société suisse d'histoire (<http://www.sgg-ssh.ch/fr/links.php>) et nous signalons qu'une partie des bulletins et revues édités par toutes ces sociétés sont disponibles sur le portail *Retro seals* (<http://retro.seals.ch/digbib/home>). Signalons à ce propos que *Retro seals* offre un nombre important de périodiques scientifiques suisses rétronumérisés et mis à la disposition du public.

Parmi les rares sociétés d'histoire supracantonales, il faut faire une place à la *Société d'histoire de la Suisse romande (SHSR)* ; <http://www.shsr.ch>). Fondée en 1837 et toujours très active, elle se compose d'historiens amateurs et professionnels de tous les cantons suisses francophones. Elle a publié un nombre considérable de sources médiévales dans sa collection des *Mémoires et documents*. La SHSR est aussi active dans la promotion et la publication de thèses de doctorat en histoire médiévale (entre 2005 et 2011, ont été publiées les thèses de Bernard Andenmatten sur la noblesse vaudoise aux XIII- XV siècles, de François Demotz sur le Second royaume de Bourgogne et d'Eva Pibiri sur les ambassadeurs savoyards à la fin du Moyen Âge), comportant d'importantes annexes documentaires.

2.b Archives et bibliothèques

Les Archives cantonales (parfois aussi appelées Archives d'État, en allemand *Staatsarchiv*), et dans une moindre mesure celles des différentes communes, ont longtemps joué un rôle important dans la recherche en histoire médiévale en Suisse. Nombreux ont été les médiévistes directeurs d'Archives. Leur rôle a été essentiel aussi bien dans l'édition de documents que pour l'étude de l'histoire régionale. Souvent, leurs travaux, publiés dans des revues locales ou dans des collections propres aux archives elles-mêmes, restent encore aujourd'hui irremplaçables.

La situation est à l'heure actuelle en voie de transformation, et les archivistes, souvent surchargés de tâches administratives et par les sollicitations d'historiens amateurs (les généalogistes en première ligne), peuvent consacrer peu de temps à la recherche et à la publication. La situation varie cependant considérablement d'une archive à l'autre. On trouvera une liste exhaustive des archives sur le site de l'*Association des archivistes suisses (AAS)* (<http://www.vsa-aas.org/fr/archive/archivsuche/>). Un discours en partie analogue pourrait être fait pour les nombreuses bibliothèques cantonales qui conservent des fonds médiévaux parfois consistants.

Parmi les autres bibliothèques conservant des fonds médiévaux importants il faut au moins citer la Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Gall (*Stiftsbibliothek St. Gallen* <http://www.stiftsbibliothek.ch/>), la *Burgerbibliothek* de Berne (<http://www.burgerbib.ch/f/index.html>) et la Bibliothèque Bodmer de Cologny, près de Genève (<http://www.burgerbib.ch/f/index.html>).

Au cours des dernières années, Archives et Bibliothèques, en collaboration avec les chercheurs issus du monde académique, ont développé de nombreux

projets de numérisation de leurs fonds. Une fois de plus, vu les nombreux projets en cours, et qui suivent souvent une évolution assez rapide, il convient de se rapporter aux différents sites de ces institutions.

À titre d'exemple, nous donnons ici un aperçu de quelques projets parmi les plus importants.

Parmi les nombreux projets, il convient avant tout de signaler la vaste entreprise collective dirigée par le Professeur Christoph Flüeler (Université de Fribourg) dénommée *e-codices* (<http://www.e-codices.unifr.ch/fr>). Le projet vise à rendre disponibles dans une bibliothèque virtuelle tous les manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques et archives suisses ainsi qu'un choix de manuscrits de l'époque moderne.

Les manuscrits sont numérisés (dans une très grande qualité) dans leur intégralité et ils sont accompagnés de brèves notices scientifiques. À l'heure actuelle, la base de donnée comprend environ 900 manuscrits conservés dans près de 40 bibliothèques et archives de la Suisse entière.

Il faut aussi signaler le portail Codices.ch (<http://www.codices.ch/>) qui propose un suivi des projets de catalogage et d'inventaire des manuscrits antiques et médiévaux conservés en Suisse et qui offre une liste des plus importants outils de travail. Il convient aussi de mentionner le site e-rara.ch qui propose la numérisation d'imprimés anciens conservés dans des bibliothèques suisses et qui comporte un fonds d'imprimés du XV siècle (<http://www.e-rara.ch/>).

Parmi les nombreux projets de numérisation d'archives, une mention particulière doit être faite à la Fondation des Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice (www.aasm.ch). Née en 2000, cette Fondation a numérisé certains fonds des autres institutions ecclésiastiques du Valais. Le portail <http://www.digi-archives.org> permet d'accéder aux archives de l'abbaye de Saint-Maurice et, dans une certaine mesure, aux fonds de deux autres institutions ecclésiastiques valaisannes, dont les collections médiévales sont également très riches: les chanoines réguliers du Grand-St-Bernard et le chapitre cathédral de Sion.

Les grandes abbayes bénédictines de Suisse centrale, en particulier Engelberg et Einsiedeln (<http://www.klosterarchiv.ch>) conservent encore des riches fonds de manuscrits et de documents d'archives, dont la consultation est aujourd'hui grandement facilitée par le biais des sites internet (cf. le portail général: <http://www.kirchen.ch/archive/index.php>).

Les différentes archives cantonales et communales ont aussi entrepris des projets de numérisation de leurs fonds (cf. le site de l'association des archivistes suisses: <http://www.vsa-aas.org>). Ainsi, les Archives d'État de Genève possèdent une base de données en ligne appelée *Adhémar* (<https://ge.ch/arvaeg-consult/>) et qui met à la disposition une partie des inventaires des fonds conservés aux Archives ainsi qu'un certain nombre de documents d'archives en format numérique. La majorité de ces archives ont publié en ligne leurs propres inventaires des fonds (y compris ceux des fonds médiévaux); depuis 2009 le portail *Archives Online* (<http://www.archivesonline.org>), qui réunit à l'heure actuelle treize institutions, permet la recherche simultanée dans plusieurs catalogues.

En général, les archives suisses abritent une bonne partie des projets d'édition de sources selon le modèle des *Urkundenbücher* remontant au XIX siècle. Parmi les entreprises en cours on peut rappeler le *Bündner Urkundenbuch* (Canton des Grisons), le *Chartularium Sangallense* (Canton de Saint-Gall) ou encore les *Materiali e documenti ticinesi* (vallées supérieures du Canton Tessin). Certaines archives proposent aussi des éditions numérisées des leurs sources anciennes. On en trouvera un exemple dans les documents proposés par le *Staatsarchiv* de Zurich (http://www.staatsarchiv.zh.ch/internet/justiz_inneres/sta/de/bestaende/archiv/eledition.html).

Une institution active sur l'échelle nationale dans la publication de sources est enfin la *Fondation des sources du droit de la Société suisse des juristes - Rechtsquellenstiftung des Schweizerischen Juristenvereins - Fondazione per le fonti giuridiche della Società svizzera dei giuristi* (<http://ssrq-sds-fds.ch>). En collaboration avec des nombreuses institutions publiques et privées de plusieurs cantons, la Fondation s'occupe de l'Édition des sources du droit antérieures à 1798, prenant en considération les textes législatifs et non législatifs, comme par exemple les statuts ou les coutumiers, mais aussi les formulaires et certains actes notariaux. Les différents projets sont menés par des historiens, des historiens du droit et des linguistes. Les résultats partiels d'un projet de numérisation des volumes parus depuis 1898 sont accessibles en ligne (<http://www.ssrq-sds-fds.ch/online/>). L'avancée du projet et l'état des publications varie d'un Canton à l'autre et de nombreux projets de volumes sont en cours. Ces projets sont financés par le Fonds national et des fondations privées.

Mathieu Caesar
 mathieu.caesar@unige.ch
 Université de Genève